

Examen des autorisations d'urbanisme – CDPENAF du 18 janvier 2023

N° d'ordre	Doc Urba	Type d'avis	Commune	Nom	Type de dossier	n° Dossier	Nature de la demande	Avis fav	Avis défav	Abs	Observations	Service instructeur
1	PLUi	Conforme	La petite Boissière	MORGAND Laurie-Anne	DP	207 22 E0015	Réhabilitation d'un ancien bâtiment répertorié en hébergement touristique	14			Avis favorable	CA2B
2	RNU	simple	Prin Deyrançon	SEUR Prindé SAS	PC	220 22 X0006	Construction d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant la réalisation d'un poste de transformation et d'un poste de livraison	14			Avis favorable	DDT
3	PLUi	Conforme	Combrand	Hay Jérémy	PC	096 22 E0012	Changement de destination d'une ancienne étable en studio	14			Avis favorable	CA2B
4	RNU	simple	Juillé et Asnières-en-Poitou	Volitalia	DP	142 22 S0005 et 015 22 S0006	Installation d'une centrale solaire photovoltaïque de 249 kWc (destiné à la revente) en présence de bovins, dans le cadre d'un projet de recherches pour déterminer la structure photovoltaïque la mieux adaptée à l'élevage bovin.	14			Avis défavorable Le projet ne démontre pas le bénéfice pour l'exploitation agricole. Le dossier pourra être présenté lorsque le projet de recherche sera abouti et contractualisé avec les organismes partenaires.	DDT
5	PLUi	simple	Beaulieu Sous Parthenay	AFR 28	PC	029 22 P0006	Construction de 2,4 Ha de serres agricoles avec panneaux photovoltaïques translucide côté sud (diffusion de 27 % de la lumière) pour une puissance totale de 2679 Kwc (conclusion d'un bail emphytéotique avec l'EARL Terre Nourricière)	10		4	Avis défavorable Le projet apparaît surdimensionné au regard de la justification présentée. Le bassin de récupération des eaux est implanté en zone inondable, à l'intérieur de la bande tampon du cours d'eau	VDG
6	CC	simple	Prailles La couarde	SUIRE Pascal	PC	217 22 S0006	Construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques	14			Avis favorable	CC MELLOIS
7	PLUi	Conforme	Mauléon	A2I Laforêt	CU	079 22 E0282	Changement de destination d'une grange et de ses étables attenantes en maison d'habitation	13			Avis défavorable Le projet est situé à moins de 100m d'un atelier à volailles classé ICPE. Il ne respecte pas les distances imposées par le règlement sanitaire départemental.	CA2B
8	PLUi	Conforme	Saint Amand sur Sèvre	GABORIT Didier	CU	235 22 E0068	Changement de destination d'une grange et de ses écuries attenantes en maison d'habitation	14			Avis favorable	CA2B
9	RNU	simple	Villefollet	EARL des Ors	PC	348 22 S0004	Construction d'un bâtiment agricole semi-ouvert avec panneaux photovoltaïques (financement Terra Solaire – puissance 340 KWc)	9	1	3	Avis favorable	DDT
10	CC	simple	Saint Martin du Fouilloux	EARL Saint Martin	PC	278 22 P0001	Construction d'un hangar agricole semi-ouvert avec toiture photovoltaïque (Financement Terra Solaire)	11	1	1	Avis favorable	CCPG
11	RNU	simple	Amuré	EARL Thierry Geant	PC	009 22 X0009	Construction d'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques pour l'installation d'une chaîne de triage et d'ensilage de légumes secs et bio	14			Avis favorable	CAN
12	RNU	Simple	Chef Boutonne	EARL du Sansaud	PC	083 22 S0012	Construction d'un hangar agricole semi ouvert avec panneaux photovoltaïque pour stockage matériel et céréales à plat	14			Avis favorable	CC MELLOIS
13	RNU	Simple	Celles sur Belle	NAMBOT Didier	CU	061 22 S0140	Construction d'un hangar agricole semi ouvert avec panneaux photovoltaïque (financement ENR Courtage)		9	4	Avis défavorable Le projet morcelle un espace vierge de toute construction. Il est situé à proximité d'habitations de tiers.	CC MELLOIS